

# Qu'entend Kant par *transcendental* ?

Mise à jour : 28/11/2017

Ce texte est extrait de :

## [Dictionnaire des idées de Kant](http://www.danielmartin.eu/Philo/Vocabulaire.pdf) [Vocabulaire de la Critique de la raison pure](http://www.danielmartin.eu/Philo/Vocabulaire.pdf) (<http://www.danielmartin.eu/Philo/Vocabulaire.pdf>)

On peut s'y reporter pour utiliser les liens expliquant les termes soulignés. Les références comme K110 indiquent les pages où se situent des citations de la traduction de la *Critique* utilisée dans le dictionnaire ci-dessus.

### Difficulté de trouver une définition du mot *transcendental*

Dans la *Critique de la raison pure*, Kant emploie cet adjectif des milliers de fois sans jamais le définir explicitement. On trouve cependant des définitions partielles, comme :

- K110 - "Je nomme *transcendentale* toute connaissance qui s'occupe en général moins d'objets que de notre mode de connaissance des objets, en tant que celui-ci doit être possible a priori. Un système de tels concepts s'appellerait philosophie transcendental." On peut donc définir celle-ci comme suit :

La philosophie transcendental est un système comprenant l'ensemble des règles de recherche, de formation et d'utilisation des intuitions pures et des concepts a priori pour définir des connaissances sûres.

- [56] §13 pages 80-81 : "Le mot transcendental qui, chez moi, signifie toujours un rapport de notre connaissance non pas aux choses mêmes, mais seulement à la faculté de connaître..."

Ces exemples sont trompeurs, dans la mesure où une connaissance d'objet des sens a pour sources l'intuition et l'entendement. La connaissance transcendental dont il s'agit, dans ces exemples, est celle de *l'origine a priori* des concepts d'une connaissance, qui ne peut être ni la faculté d'expérience, ni les facultés de spéculation transcendante ou métaphysique : voir Connaissance a priori, absolument indépendante de toute expérience.

Je possède 3 vocabulaires de Kant et 2 dictionnaires de philosophie, mais un seul de ces ouvrages ([19]) donne une définition utilisable de l'adjectif *transcendental*, qui distingue 4 cas d'emploi : je la reprends et la complète dans cet article.

### Orthographe

Transcendental est parfois écrit avec un "e" : *transcendental*. Le dictionnaire de l'Académie [13] écrit *transcendental*, orthographe reprise dans ce texte.

Ne pas confondre transcendental avec transcendant.

### Objet de l'adjectif transcendental

Transcendental s'applique à l'origine d'un concept, en s'opposant :

- Tantôt à empirique, en deux sens différents décrits ci-après en A)-1 et A)-2 ;

- Tantôt à transcendant ;
- Tantôt à métaphysique.

### Trois origines possibles d'un concept

Un concept peut provenir de l'une des origines suivantes :

- Une expérience (sensibilité et entendement), les deux souches citées par Kant ;  
K499 – "Il nous faut en pensée donner en général pour fondement aux phénomènes un objet transcendantal, quand bien même nous ne savons rien de ce qu'il est en soi."  
K371 – "Le Moi pensant, l'âme (nom dont on se sert pour désigner l'objet transcendantal du sens interne), est simple..."
- Une spéculation transcendantale, comme l'action de Dieu dans notre Univers.
- Une spéculation métaphysique.

### Déduction, existence ou usage

Dire qu'un concept a une certaine origine, c'est dire qu'il existe pour ce concept :

- Soit une possibilité de déduction ou synthèse depuis cette origine ; exemples :
  - *Déduction transcendantale*  
K170 - "J'appelle [...] l'explication de la manière dont des concepts peuvent se rapporter *a priori* à des objets leur *déduction transcendantale*, et je la distingue de la déduction empirique, laquelle montre de quelle façon un concept est acquis par expérience et par réflexion sur celle-ci, et ne concerne donc pas la légitimité de ce concept, mais le fait d'où procède sa possession."  
C'est par déduction transcendantale que les concepts d'espace, temps, et de catégorie se rapportent *a priori* aux objets.
  - *Synthèse transcendantale de l'imagination productive*  
K192-K193 - "L'imagination est [...] aussi un pouvoir de synthèse a priori, ce pourquoi nous lui donnons le nom *d'imagination productive [ou productrice]* ; et en tant qu'à l'égard de tout le divers du phénomène, elle n'a pas d'autre objectif que l'unité nécessaire se produisant dans la synthèse de ce phénomène, elle peut être appelée la *fonction transcendantale de l'imagination*."  
K211 - La synthèse transcendantale de l'imagination est une fonction synthétique de l'entendement d'une personne agissant sur son propre sens interne, la synthèse figurée. Voir aussi : Entendement (étapes).
- Soit une condition d'existence ou d'usage due à cette origine.

#### *Exemple 1*

Le concept d'un objet qui a une représentation a priori utilisée *a priori* est transcendantal ; (un concept est toujours associé à une représentation et réciproquement).

#### *Exemple 2*

K443 – "Supposons qu'il y ait une liberté au sens transcendantal, constituant une espèce particulière de causalité d'après laquelle les événements du

monde pourraient avoir lieu [sans respecter une [loi de la nature](#)], c'est-à-dire un pouvoir de commencer [absolument](#) un état [un pouvoir d'[apparition](#) d'une [situation](#) physique sans [cause efficace](#)], par conséquent aussi une [série](#) de conséquences de cet état : dans ce cas, ce n'est pas seulement une série qui commencera absolument sous l'effet de cette [spontanéité](#), mais c'est aussi la [détermination](#) de cette spontanéité elle-même à produire la série, c'est-à-dire la causalité, en sorte que rien ne précède par quoi l'action qui intervient ainsi soit déterminée selon des lois constantes."

*Exemple 3*

[Une condition a priori de la forme de l'expérience est transcendante.](#)

#### Définition de l'origine transcendante d'un concept

Les trois origines (empirique, transcendante ou métaphysique) [ci-dessus](#) ne couvrent pas toutes les provenances possibles d'un concept, ou de ses règles de déduction et d'usage.

Exemple : une [intuition pure](#) (concept a priori comme [le temps](#), [l'espace](#) ou le nombre entier) ne résulte d'aucune d'entre elles.

D'où la définition :

Est transcendantal(e) tout concept, toute règle de déduction, toute synthèse dont l'origine et l'usage sont *a priori*, et l'origine autre que les facultés d'expérience, de spéculation transcendante ou de spéculation métaphysique.

#### Conditions formelles d'existence d'un concept

K296 – "Pour tout concept [[d'objet des sens](#)] se trouvent requises, premièrement, la [forme](#) logique d'un concept (de la [pensée](#)) [en général](#), et ensuite aussi, deuxièmement, la possibilité de lui donner un objet [physique] auquel il se rapporte. Sans ce dernier, il n'a pas de sens et est totalement vide de contenu..."

Ainsi, la justification de la validité *a priori* d'un concept pour décrire un [objet des sens](#) est transcendante, car elle n'est ni [empirique](#), ni [transcendante](#), ni [métaphysique](#).

Il y a nécessairement un *domaine transcendental de la pensée* d'où découlent des règles d'usage de l'entendement et de la raison.

Complément : [Besoin d'une doctrine transcendante de la faculté de juger.](#)

#### Origine d'une nécessité

K183 – "Au fondement de toute [nécessité](#) se trouve toujours une condition transcendante." (Par définition, est nécessaire ce dont le contraire est impossible.)

Exemple : [Nécessité de l'aperception transcendante.](#)

#### Connaissance par concepts de la possibilité d'un principe réel ou d'une causalité

K510 – Par de simples concepts, on ne peut connaître [a priori](#) la [possibilité](#) d'un principe réel ou d'une causalité ; une telle possibilité est, par définition, [transcendante](#). C'est par exemple le cas de la [liberté](#) par rapport aux [lois de la](#)

[nature](#), concept d'usage [transcendant](#) qui est une [idée transcendantale](#) ([concept de la raison pure](#)).

## Détails sur la signification de transcendantal – Exemples

### A) Transcendantal par opposition à empirique

1. Toute *condition a priori* de la connaissance est transcendantale.

Est transcendantal par opposition à empirique ce qui est une *condition a priori de la connaissance* et non une [donnée](#) de [l'expérience](#). Exemples de conditions :

- Les [principes de l'usage de l'entendement pur](#), en tant que [règles](#) a priori de la connaissance, sont transcendantsaux.
- [L'aperception transcendantale](#), en raison de la nécessité de principe qui exige, en face de la [multiplicité](#) des [sensations](#) et des [sentiments](#), un sujet un et [identique](#) auquel ils soient rapportés : il faut donc une [règle de synthèse de l'aperception valable pour tous les contenus de divers](#).

K170 - "J'appelle [...] l'explication de la manière dont des *concepts* peuvent se rapporter *a priori* à des objets leur [déduction transcendantale](#), et je la distingue de la déduction [empirique](#), laquelle montre de quelle façon un concept est acquis par [expérience](#) et par [réflexion](#) sur celle-ci, et ne concerne donc pas la légitimité de ce concept, mais le fait d'où procède sa possession."

C'est par déduction transcendantale que les concepts [d'espace](#), [temps](#), et [catégories](#) se rapportent a priori aux objets.

K575 – "On ne peut se servir avec sûreté d'un concept *a priori* sans avoir mis en œuvre sa déduction transcendantale. Les [Idées de la raison pure](#) n'autorisent, il est vrai, nulle déduction du type de celle des [catégories](#) ; si elles doivent toutefois avoir au moins quelque [validité objective](#), même de caractère indéterminé, et ne pas représenter simplement de [vains êtres de raison](#), une déduction doit absolument en être possible..."

Voir [Objet absolument parlant – Objet dans l'Idée](#).

K171 – L'unique mode possible de déduction d'une [connaissance](#) pure a priori est le mode transcendantal.

Savoir que *l'expérience a priori* d'un [phénomène](#) est possible est transcendantal, comme sont transcendantales toutes les conditions de [possibilité de l'expérience](#).

Savoir qu'une expérience peut être conforme à son objet est aussi transcendantal : c'est un [apriori](#).

K175 note a – "Or il y a trois sources [originaires \[facultés\]](#) qui contiennent les conditions de la possibilité de toute *expérience* [c'est-à-dire d'une [perception](#) avec ce qu'elle [donne](#) ou qui en est abstrait] et ne peuvent elles-mêmes être dérivées d'aucun [pouvoir](#) de l'esprit : [sens](#), [imagination](#) et [aperception](#)."

Ces pouvoirs possèdent, outre leur usage *empirique*, un usage *transcendantal*, qui concerne exclusivement la [forme](#) et est possible a priori.

*Critique transcendantale :*

K111 – [La] "[critique](#) transcendantale [...] a pour projet, non d'élargir les *connaissances* elles-mêmes, mais simplement de les rectifier. [...] Elle doit fournir la [pierre de touche](#) de la valeur ou de l'absence de valeur de toutes les

connaissances *a priori* [...]. Une telle critique est par conséquent une préparation, dans la mesure du possible, à un [organon](#), et, si celui-ci devait échouer, du moins à un [canon](#) de ces connaissances."

K540 – "Dans cet [argument cosmologique](#), se [tient] dissimulée toute une nichée de prétentions [dialectiques](#) que la [critique transcendantale](#) peut découvrir et détruire."

2. Toute étude ou philosophie qui a pour objet les [formes](#), [principes](#), ou [idées a priori](#) dans leur rapport nécessaire avec [l'expérience](#) est transcendantale :

- [Esthétique transcendantale](#) et [Logique transcendantale](#) ;
- [Analytique transcendantale](#) et [Dialectique transcendantale](#) ;
- [Dédution transcendantale](#), etc.

Transcendantal, en ce sens, est synonyme de *critique* : la *Logique transcendantale* est opposée à la [logique commune ou générale](#) en ce que celle-ci n'envisage la forme logique que dans les rapports des connaissances entre elles, tandis que la première recherche l'origine de nos connaissances relatives à des objets.

En ce sens-là, l'opposé de transcendantal est [général](#) : [La logique transcendantale \(critique\) s'oppose à la logique générale.](#)

Différences entre usages transcendantal et empirique

K147 - L'usage de *l'espace* à propos de concepts d'objets *en général* [qui existent ou non, indépendamment de leur description et de leur signification] est lui aussi transcendantal ; en revanche, s'il est limité exclusivement à des [objets des sens](#), il est *empirique*. La différence entre les usages transcendantal et empirique appartient donc uniquement à la critique des connaissances, et elle ne concerne pas la relation de celles-ci à leur objet.

*Usage transcendantal d'un concept dans un principe*

K296 – "L'usage transcendantal d'un concept, dans un quelconque [principe](#), est celui qui consiste à le rapporter à des choses *en général* et [à des choses] [en soi](#), tandis que l'usage *empirique* intervient quand il se rapporte seulement à des [phénomènes](#), c'est-à-dire à des objets d'une [expérience possible](#)."

Or seul l'usage empirique est valable, l'usage transcendantal ne l'étant pas.

K296 – "Pour tout concept se trouvent requises, premièrement, la forme logique d'un concept (de la pensée) en général, et ensuite aussi, deuxièmement, la possibilité de lui donner un objet auquel il se rapporte. Sans ce dernier, il n'a pas de sens et est totalement vide de contenu..."

K331 – "Les principes de *l'entendement pur* [...] doivent être simplement d'un usage empirique, et non pas d'un usage transcendantal, c'est-à-dire tel qu'il s'étende au-delà des limites de l'expérience."

Voir [Idéalisme de Kant - Idéalismes empirique, critique et transcendantal](#).

B) Transcendantal par opposition à transcendant : cas d'un principe immanent

Etant donné un principe [immanent](#) (dont l'usage est limité à [l'expérience possible](#)), on dit qu'on en fait un [usage transcendantal](#) quand on l'applique hors de ces limites, c'est-à-dire quand on le rapporte aux choses [en général](#) et [en soi](#), et non pas seulement aux phénomènes qui peuvent être l'objet d'une expérience. Cet usage

faussé par [l'imagination](#) conduit à des erreurs par confusion entre transcendantal et [transcendant](#). (K297 note b)

Voir [Apparence – Apparence empirique - De l'apparence transcendantale](#).

### C) Transcendantal par opposition à métaphysique

Un principe est *transcendantal* en tant qu'il énonce une condition générale a priori de l'expérience, considérée simplement comme expérience et sans autre [détermination](#) particulière. Il est *métaphysique* s'il énonce une règle *a priori*, permettant d'étendre, sans nouveau recours à l'expérience, la connaissance d'un objet dont le concept est déjà donné par celle-ci.

Ainsi, le principe *a priori* que tout changement d'une [substance](#) doit avoir une [cause](#), est transcendantal ; et le principe que tout changement d'une substance corporelle doit avoir une cause [extérieure](#) (principe également a priori), est métaphysique, parce qu'il suppose le [concept empirique](#) de corps, en tant qu'objet mobile dans l'espace.

### Idéalité transcendantale des phénomènes

Voir [Idéalité](#).

### Psychologie transcendantale : fonctions d'acquisition de l'expérience

Les [fonctions](#) permettant l'acquisition de [l'expérience](#), que ce soit par [les sens \(externe et interne\)](#), [l'imagination](#) ou [l'aperception](#), sont appelées *fonctions de la psychologie transcendantale*.

### Fonction transcendantale de l'imagination

Voir [Imagination productrice \(K210\)](#), appelée aussi [productive \(K192\)](#).

### Usage transcendantal de la raison et vérité

K220 - L'usage transcendantal de la [raison](#) (nécessairement dans le cadre de la logique transcendantale, donc limité aux connaissances pures a priori) n'a aucune [valeur objective](#) [pour des objets physiques] et n'appartient pas à la logique de [vérité](#).

### Nature d'un objet transcendantal

K463 – Question piège : « Quelle est la nature d'un objet transcendantal ? »

Selon le dictionnaire [\[13\]](#), la nature d'une chose est l'ensemble des qualités ou propriétés qui la définissent, qui lui confèrent son identité.

Or, [d'après sa définition](#), un objet transcendantal ne pourrait être ni [donné](#) (dans une [expérience](#)), ni résulter d'une pensée déductive, transcendantale ou métaphysique.

Un tel objet est une abstraction pure comprise a priori, comme les notions de point ou de nombre entier. On ne peut le définir à partir de concepts plus évidents : *un objet transcendantal n'a pas de nature* ! Il vaut mieux parler de son origine, qui est négative, définie à partir de ce qu'elle n'est pas (= sensible, transcendantale ou métaphysique).

Voir aussi : [L'objet transcendantal, cause sensible inconnue de nos représentations](#).

[Daniel MARTIN](#)